PLATEAU DU FOUR
Habitats naturels et zones sensibles

Le site Natura 2000 en mer plateau du Four a été désigné au titre des habitas « Récifs » et sablo-vaseux et des espèces « Grand dauphin » et « Marsouin commun ».

COREPEM
Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Pays de Loire

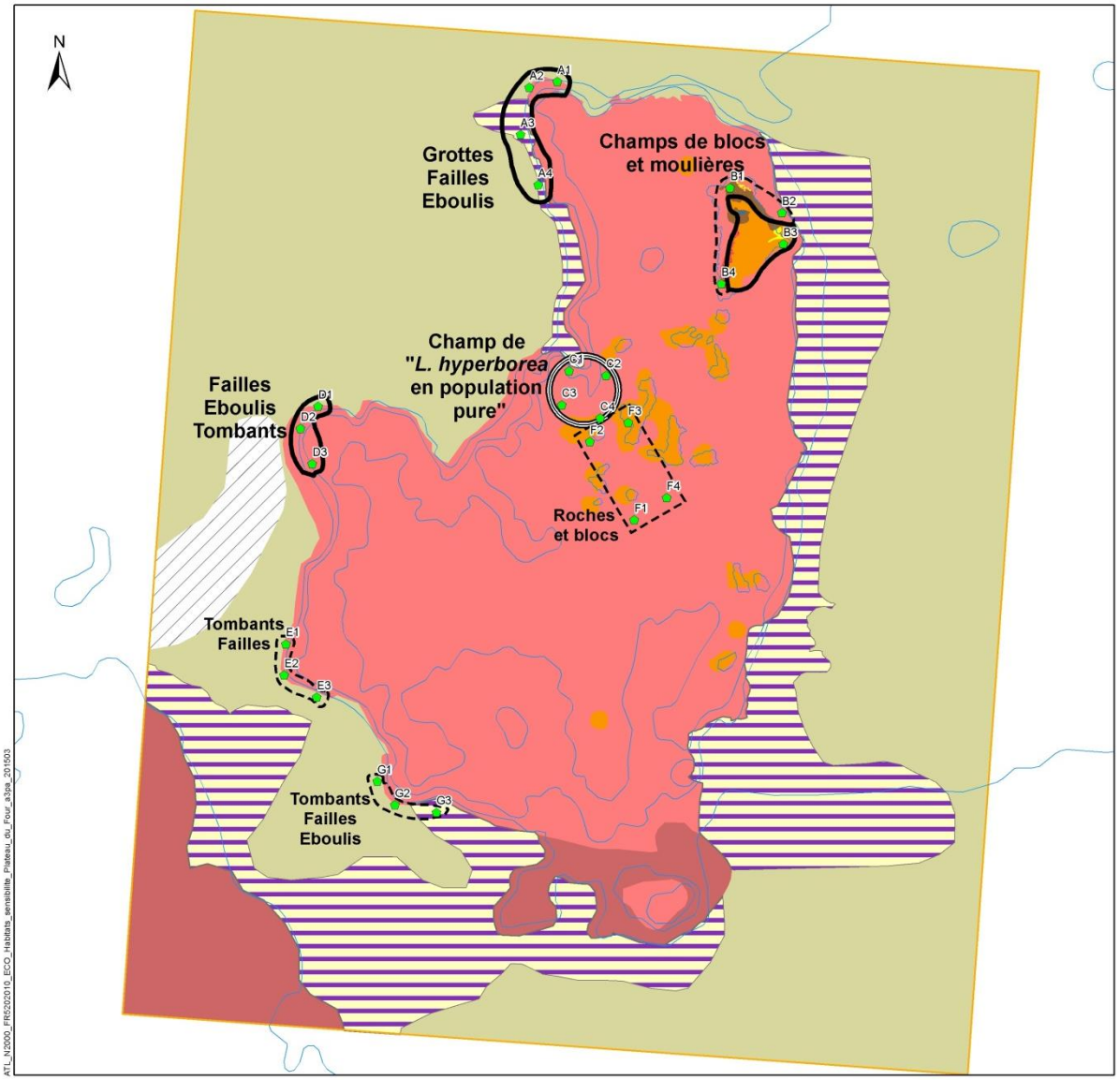

Site Natura 2000 du Plateau du Four (FR5205010)

Habitats naturels

- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl (1110-3)
- Estrans de sable fin (1140-3)
- Vasières infralittorales (1160-1)
- Pas de correspondance

Habitats naturels à fort enjeu de conservation

- La roche médiolittorale en mode abrité (1170-2)
- La roche médiolittorale en mode exposé (1170-3)
- La roche infralittorale en mode exposé (1170-5)
- Les champs de blocs (1170-9)
- Roches et blocs circalittoraux côtiers à gorgones Eunicella verrucosa et Roses de mer Pentapora fascialis et algues sciaphiles (R09.01.01*)

Zones particulièrement sensibles aux activités

- Sensibilité très élevée avec champ de *L. hyperborea* en population pure
- Sensibilité très élevée
- Sensibilité élevée

Points de référence pour aide à la géolocalisation (cf table jointe)

Ce site Natura 2000 est remarquable (diversité des habitats et des espèces, localisation, qualité des eaux) et est donc sensible et vulnérable d'une manière générale. Il l'est d'autant plus au niveau des habitats et des zones identifiées comme sensibles. Une vigilance supplémentaire est à apporter au champ de "*Laminaria hyperborea* en population pure", seul endroit où est observé une densité de laminaires aussi importante dans les eaux entre La Loire et La Vilaine

0 — 0,5 — 1 — 2 Kilomètres

0 — 0,25 — 0,5 — 1 Milles nautiques

Sources des données :
- ZSC "Plateau du Four" : AAMP, 03/2015
- Zones sensibles : ELV et MNHN Concarneau, 2015
- Habitats : CARTHAM, 2011 (typologie du cahier d'habitat côtier 2004 *et des habitats marins benthiques français 2013)
- Limites bathymétriques : IFREMER, 2005

Système de coordonnées: RGF 1993 Lambert 93
Projection: Lambert Conformal Conic
Datum: RGF 1993

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

NATURA 2000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

l'Europe s'engage en France avec le FEAMP

UNION EUROPÉENNE

Coordonnées des zones sensibles:

Points	Latitude	Longitude
A1	47°18'19''	2°39'06''
A2	47°18'17''	2°39'16''
A3	47°18'6''	2°39'17''
A4	47°17'55''	2°39'10''
B1	47°17'57''	2°38'06''
B2	47°17'52''	2°37'48''
B3	47°17'45''	2°37'47''
B4	47°17'35''	2°38'07''
C1	47°17'13''	2°38'56''
C2	47°17'13''	2°38'43''
C3	47°17'05''	2°38'57''
C4	47°17'03''	2°38'44''
D1	47°17'01''	2°40'18''
D2	47°16'56''	2°40'24''
D3	47°16'48''	2°40'19''
E1	47°16'06''	2°40'24''
E2	47°15'59''	2°40'23''
E3	47°15'55'	2°40'12''
F2	47°16'57''	2°38'47''
F3	47°17'02''	2°38'35''
F4	47°16'46''	2°38'20''
F1	47°16'40''	2°38'30''
G1	47°15'37''	2°39'50''
G2	47°15'32''	2°39'43''
G3	47°15'31''	2°39'29''

IL EST RECOMMANDÉ DE **NE PAS MOUILLER SUR LES ZONES SENSIBLES**,
ET PARTICULIEREMENT SUR LE CHAMP DE *L. HYPERBOREA* EN POPULATION PURE.

Soyez acteurs de l'environnement : signez la charte Natura 2000 !

Cette charte permet à tout usager du site de s'engager moralement pour sa protection. Elle est téléchargeable sur le site internet ↓

Pour plus d'infos : – contactez la chargée de missions : Roxane BOULLARD, roxane.boullard@corepem.fr, 06 40 30 55 12 // 02 40 23 00 80 – consultez le site internet dédié → http://plateaudufour.n2000.fr/

ATL_N2000_FR5202010_ECO_Habitats_sensibilite_Plateau_du_Four_a3pa_201503